

Accompagnateur-trice Transport scolaire à BOUFFÈRE

CDI

Présentation de la structure :

L'Association Intercommunale Familles Rurales (A.I.F.R.) sur le secteur de Rocheservière est un groupement d'associations et de collectivités créé en 2012 pour répondre aux besoins du territoire en matière d'animation jeunesse et d'organisation du transport scolaire. Il s'agit d'un groupement affilié au réseau des associations Familles Rurales.

Son intervention s'étend sur les communes de l'Herbergement, Montréverd (communes déléguées de Mormaison, Saint-André-Treize-Voies, Saint-Sulpice-le-Verdon), Rocheservière, Saint-Philbert-de-Bouaine, et quelques communes situées sur une partie du territoire Terres de Montaigu (Communauté d'Agglomération Montaigu-Rocheservière).

L'A.I.F.R. compte 15 salariés du groupement.

Contrat :

- Contrat CDI
- 8 heures/ hebdomadaire en périodes scolaires uniquement
- Rémunération selon Convention Collective des personnels Familles Rurales

Performance attendue :

Dans le cadre du projet de l'association, l'accompagnateur-trice en transport scolaire accompagne et encadre les enfants au moment des navettes dans le car sur le circuit primaire de Boufféré (Montaigu-Vendée).

Missions :

Missions administratives :

- Avoir sur soi la liste des élèves transportés,
- Vérifier les cartes et les titres de transports,
- Transmettre toute information concernant le transport scolaire à l'organisateur.

Missions réglementaires :

- Prendre connaissance du règlement de sécurisation des transports scolaires ainsi que son annexe concernant les catégories des fautes commises et des sanctions, la charte de l'usager du car scolaire, l'itinéraire et le véhicule affecté,
- Respecter le point d'arrêt de montée et de descente déterminés par l'employeur,

Missions sécuritaires :

- Veiller à la sécurité des élèves transportés pendant le trajet, à la montée et à la descente,
- Assurer la discipline dans le car,
- Encadrer des élèves lors des trajets,
- Contrôler les effectifs,
- Respecter et mettre en œuvre des consignes de sécurité concernant les matériels utilisés et les personnes

Conditions de travail :

- Horaires de travail :

Lundi : 7h45 – 8h45 / 16h30 – 17h30

Mardi : 7h45 – 8h45 / 16h30 – 17h30

Jeudi : 7h45 – 8h45 / 16h30 – 17h30

Vendredi : 7h45 – 8h45 / 16h30 – 17h30

- Emploi qui s'effectue sous la responsabilité de la directrice d'association

Lieu de travail :

- Boufféré

Niveau d'expérience et de Formation :

- Débutant accepté
- Des expériences auprès d'enfants seraient un plus

Compétences requises :

- Faculté à faire appliquer les mesures de sécurité,
- Aptitude pour la communication, à l'animation et la pédagogie auprès d'enfants,
- Sens de l'accueil, disponibilité,
- Capacités d'adaptation et de réaction à divers publics, besoins et situations d'urgence.

Calendrier :

- Poste à pourvoir à compter de la rentrée de septembre 2022

Renseignements sur le poste :

Laure CHOTARD, Directrice Association Intercommunale Familles Rurales

Tél. : 02.51.94.99.93 – Mail : direction@aifr.fr

Adressez votre candidature (lettre de motivation + CV) à :

Association Intercommunale Familles Rurales (A.I.F.R.)

Monsieur le Président

21 Rue du Péplu

85620 Rocheservière

OU direction@aifr.fr